

# SECONDE PROFESSIONNELLE PRODUCTIONS

## PRODUCTION AGRICOLE

La classe de seconde professionnelle s'intègre dans le cursus du baccalauréat professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA) en trois ans.

Responsable de la formation :

### CARACTÉRISTIQUES :

- Diplômant
- Formation longue
- Existe en alternance

## LA FORMATION

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'enseignement professionnel en seconde professionnelle « Productions » vise deux objectifs :

- \* Faire découvrir le contexte de l'acte professionnel et les enjeux qui sont liés à la mobilisation de la ressource animale et végétale.
- \* Faire acquérir un début de professionnalisation au niveau V dans l'une des spécialités en fonction du baccalauréat professionnel de niveau IV proposé par l'établissement de formation.

### PUBLIC

Etre âgé de 16 à 29 ans inclus pour bénéficier d'une formation par apprentissage.

Pour les autres cas : nous contacter

### PRE-REQUIS

Avoir un avis favorable en 2<sup>de</sup> professionnelle par le conseil de classe de 3<sup>ème</sup>.  
Avoir un maître d'apprentissage (contrat signé avant l'entrée en formation)

## LE PARCOURS DE FORMATION

### LA DUREE

Le baccalauréat professionnel se prépare en 3 ans

Parcours personnalisé en fonction des pré-requis et des tests de positionnement.

## L'ALTERNANCE

Alternance d'apprentissage : 1 à 2 semaines/mois en centre de formation  
2 à 3 semaines/mois en entreprise

[Planning 2020/2021 Seconde PRO CCE](#)

## LE SUIVI INDIVIDUEL

Chaque apprenant est suivi par un formateur référent.  
Son rôle est d'accompagner l'apprenant tout au long de son parcours.

## QUE FAIRE APRES MON BACCALAUREAT PROFESSIONNEL CGEA ?

### S'INSERER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Le baccalauréat professionnel CGEA vise une insertion directe dans la vie active comme responsable d'entreprise agricole ou salarié hautement qualifié.  
Le diplômé est capable de gérer des cycles de productions, végétales ou animales grâce à sa connaissance fine de l'agroécosystème.

### CONTINUER SES ETUDES

Si l'apprenant a un bon niveau scolaire, une poursuite d'études est envisageable en BTS ou en certificat de spécialisation (CS).